



Parents

Comme vous le savez, des consignes de sécurité sont mises en place et des directives ministérielles ont été décidées. C'est pour cela que l'école doit organiser un 2^{ème} exercice de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) qui aura lieu : **Lundi 20 mars entre 15h30 et 16h.**

Sur ce temps d'exercice, nous ne pourrons pas ouvrir l'école aux personnes extérieures. Si votre enfant a un rendez-vous sur ce temps, nous ne pourrons donc ni le laisser sortir ni le laisser entrer dans l'école. Cet exercice doit être réalisé dans les conditions les plus réalistes possibles. Nous expliquerons calmement le déroulement aux enfants afin que l'exercice soit le moins angoissant pour tous.

Toutefois, si nous devons faire face à un réel risque (explosion, pollution de l'air, phénomène météorologique important, intrusion...) qui nous obligerait à isoler les enfants réellement, voici quelques règles et principes essentiels qu'il vous faudrait appliquer impérativement.

EN CAS D'ALERTE :

1- NE PAS VENIR CHERCHER VOTRE ENFANT A L'ECOLE:

laissez la route libre pour les secours

2- NE PAS TELEPHONER A L'ECOLE POUR AVOIR DES NOUVELLES:

laissez le réseau téléphonique libre pour les secours

3- PRENDRE LES INFORMATIONS AUPRES DES RADIOS AGREEES

France Info : 105.7 France Inter : 94.2 France Bleu : 107.1

Merci de votre compréhension.

L'équipe enseignante